**Protéger la jeunesse vulnérable de la pornographie**

Mémoire présenté par l'Association for Reformed Political Action (ARPA) Canada

au :

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

concernant

le Projet de loi S-209, *Loi limitant l'accès en ligne des jeunes au matériel pornographique*

Le 3 octobre 2025

L'impact dévastateur de la pornographie en ligne sur les jeunes Canadiens exige une action du Parlement. Nous remercions ainsi les membres de ce comité de nous avoir donné l'occasion de présenter un mémoire. En effet, ARPA Canada appuie le projet de loi S-209.

**Le problème de la pornographie**

ARPA Canada croit que Dieu a créé chaque être humain à son image[1]. En tant que telle, chaque personne possède une dignité inhérente et inaliénable. Pourtant, la pornographie réduit le corps humain à l'état d'objet, exploite les personnes vulnérables, sexualise les enfants et cause des préjudices familiaux, sociaux et communautaires. L'omniprésence et les effets de la pornographie sont aujourd'hui sans précédent en raison de l'avènement de la photo, de la vidéo, des technologies numériques, d'Internet et de l'intelligence artificielle, qui facilitent la création, le partage et l'accès anonyme à la pornographie[2]. Les gouvernements canadiens et les forces de l'ordre doivent faire davantage pour s'assurer que l'industrie de la pornographie cesse d'exploiter les personnes les plus vulnérables, en particulier les jeunes enfants.

La consommation de pornographie peut entraîner un comportement compulsif et une dépendance, avec des dommages physiologiques et neurologiques mesurables. Les recherches menées par le Dr Norman Doidge montrent que les préférences sexuelles sont malléables. Lorsque la pornographie établit un lien entre la torture et l'excitation sexuelle, par exemple, cette connexion visuelle « peut faire en sorte que des neurones du cerveau qui n'étaient pas liés auparavant apprennent à "faire feu" en tandem, de sorte que la prochaine fois, la torture physique déclenche effectivement une excitation sexuelle dans le cerveau… [La pornographie] modifie littéralement la matière physique du cerveau de sorte que de nouvelles voies neurologiques ont besoin de matériel pornographique pour déclencher la sensation de récompense souhaitée »[3]. Comme l'a dit un autre chercheur, « [L]es recherches en neurologie ont révélé que l'effet de la pornographie sur Internet sur le cerveau humain est tout aussi puissant, voire plus, que celui des substances chimiques qui créent une dépendance, comme la cocaïne ou l'héroïne »[4].

Les consommateurs habituels de pornographie deviennent moins excités par le même type d'images et ont souvent besoin d'images ou de récits plus extrêmes pour continuer à satisfaire leurs désirs[5]. La pornographie est aujourd'hui de plus en plus dominée par des thèmes violents, dégradants et déviants[6]. Cette tendance contribue à une vision négative et à l'objectivation des femmes[7]. De surcroît, la pornographie banalise la violence sexuelle en la rendant à la fois courante et « consensuelle » et modifie ainsi la façon dont les hommes et les femmes interagissent[8]. Les chercheurs notent qu'« un nombre croissant d'hommes sont reconnus coupables de violence à l'égard des femmes lorsque la consommation de pornographie est impliquée. La littérature établissant un lien entre la consommation de pornographie et les délits sexuels, les agressions et les abus sexuels est désormais solide »[9]. Par exemple, près de 24 % des femmes adultes américaines déclarent éprouver de la peur pendant les rapports intimes lorsque leur partenaire leur impose l'étranglement sexuel, pratique inspirée par la pornographie[10].

La pornographie détruit également les relations. Une étude longitudinale menée aux États-Unis a révélé que la consommation de pornographie doublait (pour les hommes) et triplait (pour les femmes) la probabilité de divorce[11]. En outre, l'affection et l'intimité diminuent dans les relations où l'un des partenaires consomme de la pornographie[12]. Cette consommation de pornographie entrave la capacité des gens à nouer et à entretenir des relations significatives, qui sont le fondement d'une société saine.

Catharine MacKinnon, professeur de droit à Harvard, affirme que « rien d'autre ne fait ce que fait la pornographie... Ce que fait la pornographie, elle le fait dans le monde réel, et pas seulement dans l'esprit.[13] ». La pornographie rend publics des actes sexuels réels, souvent dégradants ou violents. La consommation de pornographie modifie les perceptions et les attitudes des consommateurs[14]. Le préjudice causé aux enfants, qui sont de plus en plus exposés à la pornographie à un âge précoce, nécessite des restrictions sur l'accès des mineurs à la pornographie en ligne.

**Pornographie et mineurs**

La portée du projet de loi S-209 se limite à l'accès des enfants à la pornographie en ligne. Une enquête récente commandée par l'organisme de réglementation britannique chargé de la vérification de l'âge a révélé que 51 % des jeunes de 11 à 13 ans ont déclaré avoir vu de la pornographie, plus de 60 % d'entre eux affirmant qu'il s'agissait d'un acte involontaire. Certains enfants ont vu de la pornographie dès l'âge de sept ou huit ans[15]. Un rapport du commissaire à l'enfance du Royaume-Uni a révélé que 79 % des jeunes de 18 à 21 ans avaient vu de la pornographie violente avant l'âge de 18 ans[16]. Il est prouvé que la consommation de pornographie est liée à des attitudes préjudiciables à l'égard des femmes et des jeunes filles, à la coercition et à l'agression sexuelles, ainsi qu'à une probabilité accrue d'adopter un comportement sexuel à risque[17].

Une étude réalisée en 2021 a révélé qu'une vidéo pornographique sur huit montrée aux nouveaux utilisateurs sur les pages d'accueil des sites pornographiques grand public comportait des scènes de violence sexuelle[18]. Les enfants considèrent de plus en plus la pornographie comme une forme d'éducation sexuelle et pensent qu'il s'agit d'une représentation réaliste de ce qu'est le sexe[19]. Par exemple, 44 % des garçons âgés de 11 à 16 ans qui ont regardé de la pornographie ont déclaré qu'elle leur avait donné des idées d'actes sexuels qu'ils voulaient essayer[20]. Il y a également eu une augmentation inquiétante de la violence sexuelle à l'encontre des enfants, commise par des enfants. Une enquête menée auprès d'élèves de 10$^{e}$ année du secondaire a révélé que l'exposition

à la pornographie est liée à la violence dans les fréquentations et aux agressions sexuelles. Les garçons exposés à la pornographie violente étaient 2 à 3 fois plus susceptibles de commettre des actes de violence dans leurs relations amoureuses, tandis que les filles étaient 1,5 fois plus susceptibles de le faire que les filles qui n'étaient pas exposées à la pornographie violente[21]. Une autre étude a révélé que la majorité (76,7 % pour les hommes et 70,1 % pour les femmes) des abus et des agressions sexuels commis sur des enfants aux États-Unis sont perpétrés par d'autres jeunes[22]. En outre, une étude portant sur des jeunes âgés de 10 à 15 ans a révélé que l'exposition intentionnelle à du matériel classé X (adulte) permettait de prévoir une multiplication par six des comportements sexuellement agressifs[23]. L'utilisation de matériel sexuellement explicite a également des effets sur le développement du bien-être comportemental, cognitif et émotionnel[24].

**Vérification internationale de l'âge**

L'exposition à la pornographie nuit au développement sexuel et psychosocial des enfants et des jeunes, tout en augmentant les risques pour les personnes avec lesquelles les jeunes spectateurs interagissent. Plusieurs pays ont pris des mesures importantes pour empêcher les mineurs d'accéder facilement à des contenus sexuellement explicites en ligne. Le Royaume-Uni a récemment pris des mesures pour améliorer la protection des enfants et des adultes en ligne avec sa législation sur la sécurité en ligne (Online Safety Act [2023]), qui rend les entreprises de médias sociaux plus responsables de la sécurité des utilisateurs, en particulier en ce qui concerne la suppression des contenus illégaux et la prévention de l'accès des enfants à des contenus inappropriés pour leur âge[25].

Le gouvernement français a également rendu obligatoire la vérification de l'âge par le biais de diverses méthodes, notamment un certificat numérique dans lequel les utilisateurs prouvent leur âge par l'intermédiaire d'un tiers de confiance et reçoivent un jeton qui confirme leur âge et peut être utilisé de manière anonyme[26]. L'Union européenne met également en œuvre la vérification de l'âge pour les États membres par le biais de la législation sur les services numériques[27].
Vingt-cinq États américains ont adopté des lois sur la vérification de l'âge et nombre d'entre eux sont allés plus loin en reconnaissant la pornographie comme une crise de santé publique[28]. La loi texane sur la vérification de l'âge a résisté à une récente contestation devant la Cour suprême des États-Unis dans l'affaire *Free Speech Coalition v. Paxton*. La Cour a clairement indiqué dans cette décision que « les adultes n'ont pas le droit de se soustraire à la vérification de l'âge en vertu du premier amendement [liberté d'expression][29]. » Entre-temps, le Sénat des États-Unis examine actuellement la législation « 2025 SCREEN Act », qui imposerait des mesures de vérification de l'âge dans l'ensemble du pays[30].

Depuis que la Louisiane a adopté une législation sur la vérification de l'âge en 2023, le trafic vers Pornhub a chuté de 80 %. En réponse à la législation en vigueur dans certains États, Pornhub a choisi de cesser ses activités dans ces régions[31]. Bien que les mesures de vérification de l'âge soient relativement récentes, les premiers rapports indiquent une certaine efficacité dans la réduction de la consommation de pornographie en ligne.

En l'absence d'exigences en matière de vérification de l'âge au Canada, nous restons à la traîne par rapport à ce que font d'autres administrations pour protéger les enfants vulnérables.

**Protection des renseignements personnels**

L'un des arguments couramment utilisés contre la vérification de l'âge est l'importance de la protection de la vie privée des utilisateurs. Le projet de loi S-209 ne précise pas comment la vérification ou l'estimation de l'âge sera effectuée. Il ne désigne pas non plus d'autorité d'exécution particulière.

Les processus de vérification de l'âge peuvent rendre l'accès aux sites pornographiques moins pratique pour les utilisateurs adultes. En outre, selon le mécanisme utilisé, une personne peut être amenée à fournir des renseignements personnels. Aujourd'hui, pour de nombreuses transactions en ligne, il est nécessaire de vérifier son âge ou son identité. Certaines personnes peuvent craindre que leurs habitudes de visionnage soient exposées si elles communiquent leurs renseignements à des plateformes en ligne. Toutefois, ce n'est pas si différent de l'utilisation d'une pièce d'identité pour entrer dans n'importe quel établissement soumis à des restrictions d'âge. La crainte de voir ses habitudes de consommation dévoilées illustre le fait que la consommation de pornographie peut faire naître un sentiment de honte, mais indique également une méfiance à l'égard des sociétés de pornographie. La plupart des gens ne sont pas inquiets à l'idée de donner des renseignements d'identification à Amazon ou à Netflix, ou même à certaines plateformes de jeux de hasard en ligne. Les gens peuvent choisir les sites qu'ils utilisent ou non, en fonction également du niveau de confidentialité et de confiance.

Il existe plusieurs façons de mettre en œuvre la vérification de l'âge tout en respectant la vie privée des utilisateurs. L'une de ces méthodes est la vérification par un tiers, selon laquelle l'identité des utilisateurs est vérifiée par un tiers, qui fournit un jeton numérique qu'ils peuvent ensuite présenter sur n'importe quel site soumis à des restrictions[32]. Cette approche est utilisée en France [33]. Le tiers ne sait pas où un jeton en ligne sera utilisé. Lorsque le jeton est présenté à un site à accès restreint, les propriétaires du site ne connaissent pas l'identité de la personne. Une enquête menée auprès des citoyens français a révélé que 74 % d'entre eux approuvaient une telle approche[34]. Bien entendu, le projet de loi S-209 prévoit également, à juste titre, des méthodes qui contribuent à garantir le respect de la protection des renseignements personnels, quelle que soit la méthode de vérification ou d'estimation de l'âge utilisée.

Au Royaume-Uni, une tierce partie appelée Ofcom est chargée de mettre en œuvre la récente législation gouvernementale sur la sécurité en ligne. Ofcom énumère plusieurs méthodes de vérification de l'âge qui sont très efficaces, et qui intègrent des exigences en matière de protection des données. Ofcom rejette les méthodes de vérification de l'âge plus faibles, notamment l'autodéclaration et les méthodes de paiement en ligne autres que les cartes de crédit[35]. D'autres gouvernements ont choisi d'exiger des utilisateurs qu'ils téléchargent une pièce d'identité pour visionner de la pornographie. En Louisiane, par exemple, les sites Web dont au moins un tiers du contenu est de nature pornographique doivent vérifier l'âge de l'utilisateur au moyen d'une pièce d'identité ou d'une autre preuve d'âge[36]. Selon ARPA, cette règle du tiers du contenu n'est pas nécessaire.
La vérification de l'âge peut être exigée pour l'accès à tout site Web qui héberge régulièrement ou continuellement du contenu pornographique. Les exigences en matière de vérification de l'âge peuvent également inciter les entreprises à s'assurer que leurs sites Web n'hébergent pas de contenu pornographique ou que tout contenu pornographique publié sur leur plateforme est rapidement supprimé.

Si l'exemption prévue par le projet de loi S-209 pour les organismes qui ne fournissent pas délibérément de la pornographie est compréhensible, le gouvernement fédéral ne peut pas laisser les entreprises de médias sociaux s'en tirer à bon compte lorsqu'elles rendent la pornographie

accessible aux enfants. Après tout, X est la plateforme sur laquelle les jeunes sont le plus susceptibles de voir de la pornographie selon une étude réalisée en 2023 (41 %)[37]. Les politiques de X autorisent la pornographie, mais sont censées ne pas permettre aux enfants de voir des contenus explicites. Instagram (33 %) et Snapchat (32 %) suivent de près les sites pornographiques (37 %), même si ces sites de médias sociaux interdisent officiellement la pornographie sur leurs plateformes.

**Recommandation N° 1**

ARPA Canada recommande au comité d'appuyer le projet de loi S-209. La gravité des répercussions de la pornographie sur les jeunes Canadiens nécessite l'adoption d'une législation efficace en matière de vérification de l'âge.

Respectueusement soumis au nom d'ARPA Canada par :

Daniel Zekveld, Bacc. spécialisé, M.A.P.
Analyste de politiques
(647) 909-5177 | Daniel@ARPACanada.ca

John Sikkema, Bacc. spécialisé, J.D., LL.M.
Directeur, droit et des politiques publiques
(289) 228-8775 | John@ARPACanada.ca